

REPUBLIQUE D'HAITI

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

11-INFORMATIQUE

2006-2007

Préambule	-----	5
I.	FINALITES DE L'ÉDUCATION HAITIENNE -----	6
II.	BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION EN HAITI -----	7
III.	MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI -----	7
3.1	<i>Mission d'Instruction</i> -----	7
3.2	<i>Mission de formation à la vie sociale</i> -----	8
3.3	<i>Mission de qualification</i> -----	8
IV.	OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI -----	9
4.1	<i>Objectifs</i> -----	9
4.2	<i>Principes</i> -----	9
V.	FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE -----	11
5.1	<i>Finalités</i> -----	11
5.2	<i>Compétences</i> -----	12
5.3	<i>Principes</i> -----	12
5.4	<i>Profil de sortie</i> -----	12
VI.	OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE -----	13
6.1	<i>Objectifs de la filière Enseignement Général</i> -----	13
6.1.1	<i>Objectifs de la première année du tronc Commun</i> -----	13
6.1.2	<i>Objectifs de la deuxième année du tronc Commun</i> -----	13

6.1.3	Objectifs de la troisième et de la quatrième année de l'enseignement général	13
6.1.3.1	La série des Mathématiques et Sciences Physiques	13
6.1.3.2	La série Science de la vie et de la terre	14
6.1.3.3	La série des sciences économiques et sociales	14
6.1.3.4	La série littéraire, linguistique et artistique	14
6.2	<i>Objectifs de la filière d'enseignement technologique</i>	15
6.2.1	Objectif pour la série des sciences informatiques	15
6.2.2	Objectif pour les série Sciences et Techniques Industrielles, Tertiaires, Agricoles, Médico-sociales	15
6.3	<i>Objectifs de la filière Pédagogique</i>	15
VII.	PLAN D'ÉTUDES	16
VIII.	PROGRAMME CADRE D'INFORMATIQUE	23
8.1	<i>SÉRIE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES, ET FILIÈRE D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE - TABLEAU SYNOPTIQUE</i>	24
8.2	<i>FILIÈRE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRALE (SAUF SÉRIE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES) ET FILIÈRE PÉDAGOGIQUE- TABLEAU SYNOPTIQUE</i>	26
IX.	PROGRAMME DÉTAILLÉ D'INFORMATIQUE DE LA 1^{ÈRE} ANNÉE DU SECONDAIRE	28
X.	GRILLE DE PROGRESSION INDICATIVE	32

Ce DOCUMENT-PROGRAMME du **Secondaire** a été révisé, sous la responsabilité de la Direction de l'Enseignement Secondaire (DES) et la Commission Multisectorielle D'Implantation du Nouveau Secondaire, par une Commission Spéciale organisée en SOUS-COMMISSIONS des diverses disciplines formées de spécialistes appartenant à l'ensemble des secteurs d'Éducation, publics et privés, notamment :

* La Commission Multisectorielle D'Implantation du Nouveau Secondaire (COMINS) * L'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) * Aide et Action, Haïti * Le Collège Julmiste Joseph* Le Collège LEO DEFAY * L'Université Valparaiso * L'Association Haïtienne des Professeurs de Français (ASHAPROF) * Le Ministère de la jeunesse et des Sports et de l'Action Civique * L'École Nationale des Arts * Le Centre d'Études Secondaire * Le Collège Catts Pressoir * Le Collège Blaise Pascal * Le Nouveau Collège Bird * L'Institut Sainte Rose de Lima * Le Centre d'études Ketnel Vernet * Le Collège Joakim Etienne * L'Université Quisqueya (UNIQ) * La Société D'Ingénierie et de Technologie (INGIETEK)

L'Institut Haïtien de Formation en Sciences de l'Éducation (IHFOSED) a assuré l'encadrement technique et méthodologique des Sous-commissions d'élaboration et a apporté un appui logistique à la production de ce document.

Le Ministère de L'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'aboutissement de ce travail de haute portée.

Préambule

Suivant les principes de la nouvelle Politique éducative nationale, ce PROGRAMME PEDAGOGIQUE OPERATIONNEL vise à consolider les bases Philosophiques, sociologiques, pédagogiques et psychologiques de l'Éducation des élèves pendant leurs études au cours de l'école Secondaire. Ses Caractéristiques sont les suivantes :

- I. RENFORCEMENT des acquis réalisés;
- II. NOUVEAU PROFIL DE L'ELEVE en fin de scolarité, exprimé sous forme de compétences à démontrer en fin de cycle
- III. STRUCTURES de l'École Secondaire haïtienne;
- IV. PROGRAMMES CADRES ET DETAILLÉS pour l'ensemble du cycle pour chaque année d'enseignement et pour chaque discipline d'enseignement;
- V. NOUVELLES STRATÉGIES d'enseignement et d'apprentissage, afin de rendre plus efficace le travail des élèves et des enseignants;
- VI. PREPARATION ET OUVERTURE vers les niveaux supérieurs de l'École Haïtienne (Enseignements Supérieurs et Universitaires)

Le programme scolaire du secondaire inaugure une nouvelle étape dans l'évolution de la rénovation du système Éducatif haïtien. Par son Orientation, par son contenu et par son nouveau rôle dans la pratique scolaire, il se veut un instrument efficace pour la promotion de la démocratie, du civisme et de l'unité nationale, car il est destiné à TOUS les enfants du pays.

I. FINALITES DE L'ÉDUCATION HAITIENNE

- ❖ L'éducation haïtienne, s'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, se veut nationale et affirme l'identité de l'homme haïtien. Elle doit favoriser l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays. Elle doit promouvoir l'identité et la culture nationales. Elle doit également s'ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjudices des valeurs culturelles du pays ;
- ❖ L'éducation haïtienne a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l'esprit Communautaire par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par sa contribution à l'amélioration de l'environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;
- ❖ L'éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme- citoyen -producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles ; à créer les richesses matérielles et contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles. L'école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine. Par ses nouvelles fonctions, l'éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles.

II. BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION EN HAITI

L'École haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d'éducation de tous les fils et filles de la nation d'une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des buts et des objectifs généraux suivants :

1. L'intégration de l'École Haïtienne à tous les niveaux d'activités socio-économiques nationales.
2. L'amélioration qualitative de l'enseignement et la rénovation des contenus.
3. La promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles.

III. MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

Tel qu'il ressort des finalités, buts et objectifs généraux décrits dans les paragraphes précédents, l'enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d'instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

3.1 Mission d'Instruction

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l'environnement national qu'international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires, scientifiques. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux élèves les instruments, les concepts, et les méthodes de référence résultant des avancées de la science et des paradigmes de l'époque.

Cette mission d'instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain, de se déterminer et d'évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux l'esprit critique et vigilant à l'égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd'hui, un esprit formé a besoin d'une culture générale étendue et de la possibilité d'approfondir un certain nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers différentes séries d'enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

3.2 Mission de formation à la vie sociale

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

- une dimension de formation à la vie civique que l'on peut qualifier, par rapport à l'étape actuelle de l'évolution de la société, de **construction de la démocratie et de l'État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d'hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d'appliquer les règles du jeu démocratique ;
- une dimension de formation à l'action familiale pour préparer les élèves à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents ;
- une dimension spirituelle et d'engagement communautaire caractérisée par une démarche individuelle située dans une collectivité, qui s'enracine dans les questions fondamentales du sens à la vie et qui tend vers la construction d'une vision de l'existence cohérente et mobilisatrice, en constante évolution et une contribution de l'individu à la vie collective fondée sur la reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes et orientée vers la construction d'une société plus harmonieuse et solidaire

3.3 Mission de qualification

L'enseignement secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l'enseignement fondamental (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) prévu pour tous - qui obéit à une logique d'unification - et l'enseignement supérieur - qui obéit à une logique de spécialisation, l'enseignement secondaire participe à la formation des élèves dans la perspective d'une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : **d'une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les élèves préparant un baccalauréat, d'autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d'activités.**

IV. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAÏTI

4.1 Objectifs

En conformité avec la triple mission décrite ci-dessus, l'enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

- assurer aux élèves une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
- Développer chez les élèves des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l'homme ;
- Donner aux élèves une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l'exercice d'une activité de production ;
- Réaliser l'orientation des élèves qui en fin de deuxième année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des élèves et les possibilités de ces derniers. Cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l'aune des résultats aux examens officiels ;
- Préparer les élèves, au terme de l'enseignement secondaire, à s'adapter au marché du travail et/ou accéder à l'enseignement supérieur ou universitaire.

4.2 Principes

Pour répondre effectivement aux objectifs, finalités et missions définis, l'élaboration des programmes du Secondaire a été bâtie à partir des principes de base suivants :

- a) Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personne des élèves.
- b) Les disciplines d'enseignement doivent permettre de lier la formation à l'emploi.
- c) l'orientation des contenus du programme vers l'interdisciplinarité, par l'organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l'environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de vie active.
- d) Le développement des apprentissages sur la base de l'orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :
 - i) Des compétences terminales thématiques par discipline et par famille de disciplines
 - ii) des compétences spécifiques à développer par chaque élève enfin de parcours ;

- iii) des souhaits et vœux des parents ;
 - iv) des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
- e) Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l'esprit d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de jugement, l'aptitude à la recherche et à la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.
- f) Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l'opposition « Travail Manuel - Travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l'application des connaissances et du développement des aptitudes.
- g) Le curriculum doit offrir des chances égales d'accès :
- d'une part à des études et/ou des formations supérieures
 - d'autre part à l'emploi par le biais d'une formation technologique axée sur les grands ensembles de métiers (Industries, Gestion, Agriculture, Commerce, etc....)

V. FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE

5.1 Finalités

Nul ne peut ignorer la valeur et l'apport des sciences et de la technologie dans le développement socio-économique d'un pays. Il est évident qu'en Haïti on ne jouit pas comme dans les pays industrialisés des progrès scientifiques réalisés dans divers domaines. Compte tenu de ce retard accumulé au fil des ans, il s'avère donc nécessaire, dans le cadre de la mondialisation et de la recherche compétitive du savoir, de revaloriser nos programmes d'enseignement des matières scientifiques.

Ce programme s'inscrit dans la perspective d'un enseignement de base s'étendant sur quatre (4) années et vise à promouvoir chez nos élèves le sens des valeurs de la société haïtienne, il vise en outre à lui permettre de faire face concrètement aux situations quotidiennes et de se positionner comme citoyen du XXI^e siècle.

L'évolution des techniques et de la technologie a inspiré pendant près de vingt (20) siècles des sujets de recherche à d'autres disciplines, en particulier aux sciences. Cependant, elle s'est enrichie à la lumière des découvertes et des résultats de ces recherches. La technologie est ainsi devenue cette discipline jeune, initiatrice de tant de choses, qui s'occupe, par ses ramifications, une place prépondérante dans notre société.

L'enseignement de l'informatique du secondaire vise à :

- Enrichir la compréhension des phénomènes mathématiques et des modèles physiques par la simulation de leurs comportements en fonction de divers paramètres ;
- Favoriser l'auto apprentissage ;
- Former l'élève à la recherche de l'information sur les médias numériques et à l'utilisation de ces médias pour communiquer avec le reste du monde ;
- Inculquer à l'élève les notions d'organisation de l'information et de le former à l'utilisation d'outils permettant de manipuler ces informations de manière automatique ;
- Développer l'esprit de créativité, la logique, le sens cognitif ainsi que l'aptitude à résoudre des problèmes et à établir des comparaisons et des mesures.

5.2 Compétences

Cet enseignement vise à tous les niveaux à développer les compétences transversales suivantes :

1. Du point de vue intellectuel, l'élève doit utiliser les NTIC
2. Dans l'ordre personnel et social, l'élève doit être en mesure de mettre à son service personnel l'informatique dans le cadre de projet et développer un sens de responsabilité sociale.
3. Du point de vue communicatif, l'élève doit pouvoir interagir avec des partenaires locaux et internationaux tout en faisant preuve de la maîtrise du vocabulaire lié à l'informatique.
4. Dans la pratique de l'informatique, l'élève doit pouvoir matérialiser ses pensées et résoudre des problèmes à l'aide d'algorithme.

5.3 Principes

Avec l'approche par compétences trois (3) grands principes permettent de guider l'enseignant dans son travail :

1. La participation active des étudiants ;
2. La résolution de problèmes ;
3. L'utilisation de la technologie ;

5.4 Profil de sortie

A la fin des quatre (4) années d'études, l'élève du secondaire développera les compétences suivantes :

1. Comprendre le fonctionnement et l'utilisation de l'ordinateur y compris la gamme des métiers (Computer literacy).
2. Mettre les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au service de projet d'apprentissage personnel.
3. Être en mesure de résoudre des problèmes et présenter des solutions sous forme d'algorithme.
4. Communiquer avec des partenaires localement et globalement.
5. Développer la capacité de résolution de problèmes rencontrés dans d'autres domaines à l'aide des outils informatiques.
6. Développer un sens de responsabilités sociales et éthiques en ce qui concerne l'outil informatique.

VI. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE

6.1 Objectifs de la filière Enseignement Général

6.1.1 Objectifs de la première année du tronc Commun

L'informatique en première année du tronc commun a pour objectifs généraux de permettre à l'élève de:

- Se familiariser avec l'utilisation des outils informatiques évolués en vue de permettre l'approfondissement des disciplines scientifiques et techniques.
- Appréhender l'informatique en tant que discipline par une initiation élémentaire au traitement automatique de l'information.

6.1.2 Objectifs de la deuxième année du tronc Commun

L'informatique en deuxième année de ce tronc commun se base sur le perfectionnement des objectifs de l'année antérieure. En tant que classe de détermination, elle doit être la structure de base de certaines connaissances exploitables en années supérieures. Alors, l'étudiant pourra, vu son niveau et sa compréhension des termes clés de cette technologie, orienter les choix vers les séries suivantes :

1. Mathématiques et Sciences physiques
2. Sciences de la vie et de la terre
3. Sciences économiques et sociales
4. Littéraire, linguistique et artistique

6.1.3 Objectifs de la troisième et de la quatrième année de l'enseignement général

6.1.3.1 La série des Mathématiques et Sciences Physiques

L'informatique au niveau de la série des mathématiques et des sciences physiques a pour objectif de permettre à l'élève d'avoir accès à un savoir minimum en matière de maîtrise de la société numérique. Le programme d'informatique permettra à l'élève d'avoir recours à l'utilisation des services d'Internet et favorisera la capacité de produire, de faire part de ses idées, de chercher l'information et de l'exploiter.

En troisième année l'objectif sera aussi d'énumérer, de distinguer et d'initier à l'acquisition de connaissances sur les logiciels de base qui pourraient être utiles aux élèves dans l'apprentissage et la résolution de problèmes dans leur domaine.

En quatrième année l'objectif sera de rappeler les connaissances acquises antérieurement et de les perfectionner tout en appréhendant de nouveaux concepts de résolution de problèmes, de raisonnement, de modélisation ou de représentation dans leurs activités scientifiques à l'aide des outils de l'informatique.

D'où l'enseignant d'informatique aidera les élèves de ces sections à développer une méthodologie de résolution de problèmes et à élaborer des stratégies pour résoudre un problème en :

- établissant des connexions entre le problème et des situations déjà rencontrées,
- utilisant leurs pensées intuitives,
- se représentant des stratégies de résolution.

6.1.3.2 La série Science de la vie et de la terre

L'informatique à ce niveau n'est pas différente de celle de la série précédente. Cependant, il faut ajouter que l'apprentissage d'outils informatiques spécialisés aidera beaucoup ceux qui y travaillent en Géologie (Ex. Utilisation GPS pour la localisation d'endroit) pour la résolution de problèmes dans le cadre de leurs travaux. D'où, l'informatique a comme objectif d'aider les élèves dans le choix et la manipulation de progiciels et de logiciels adaptés à leur besoin.

6.1.3.3 La série des sciences économiques et sociales

Dans cette série, en dépit d'un savoir minimum en la matière permettant à l'élève de connaître ou d'adhérer aux principes des documents numériques, permettra aux élèves d'acquérir des savoirs et des savoir-faire spécifiques leur permettront d'énumérer, d'identifier des outils pour la création de publications et l'élaboration de rapports numériques.

6.1.3.4 La série littéraire, linguistique et artistique

Dans cette série, l'informatique permettra aux élèves, à l'aide de l'apprentissage des logiciels de traitement de textes, de s'approprier les outils nécessaires pour concevoir et réaliser une publication ou un rapport numériques. Elle permettra aussi d'automatiser beaucoup de tâches jadis assez compliquées quand on les réalisait manuellement. Nous en citons le publipostage. Bien entendu, l'élève saura aussi qu'avec des logiciels

dédiés, les solutions aux problèmes posés seront plus simples. Enfin cette série devra développer chez l'élève une certaine autonomie d'apprentissage lui permettant de compter sur ses propres capacités en absence de l'enseignant.

6.2 Objectifs de la filière d'enseignement technologique

6.2.1 Objectif pour la série des sciences informatiques

L'informatique permet à l'élève d'acquérir les concepts relatifs à l'utilisation de l'ordinateur dans divers domaines, d'utiliser la programmation simple pour comprendre le potentiel de l'ordinateur en tant que machine programmable par l'homme et de développer le raisonnement scientifique par la résolution des problèmes. En outre elle devra développer chez les élèves un esprit scientifique et un savoir-faire technologique.

6.2.2 Objectif pour les série Sciences et Techniques Industrielles, Tertiaires, Agricoles, Médico-sociales

L'informatique à ce niveau ne diffère pas trop de la filière de l'enseignement général. Elle permet aux élèves de communiquer avec leurs partenaires ne professant pas la même discipline qu'eux mais pouvant s'asseoir autour de la même table pour trouver ensemble des solutions spécifiques. Enfin, cette série vise aussi l'utilisation des outils de l'informatique pour les besoins propres de l'élève en matière de publication, de production.

6.3 Objectifs de la filière Pédagogique

Le but de cette série est de former au cours du secondaire des enseignements pour les deux (2) premiers cycles de l'enseignement fondamental. Les objectifs des deux (2) années de tronc commun cités dans la filière d'enseignement général, sont aussi valables pour cette filière. Cependant, durant la troisième et la quatrième année de cette série, l'élève reconnaîtra les différents logiciels qui lui permettront de dispenser son cours, de faire des recherches exhaustives dans le cadre de son cours et pourquoi pas de dispenser son cours à distance. Et, étant donné que cette personne devrait être capable de poursuivre des études supérieures, elle sera en mesure de faire un choix avec exactitude de son domaine d'activité.

VII. PLAN D'ÉTUDES

Filière : Enseignement Général

Tronc commun

	1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année	
	(Tronc commun)	
	Nombre de périodes par cours	
Matière	Hebdo	Annuel
Histoire / Géographie	3	90
Français	5	150
Introduction à l'économie	1	30
Créole	4	120
Mathématiques	6	180
Physique	2	60
Education Physique et Sportive	1	30
Informatique	2	60
Arts	1	30
Anglais	2	60
Biologie/Physiologie	2	60
Chimie	2	60
Géologie	1	30
Éducation civique	1	30
Espagnol	2	60
Total	35	990

NB. Une période équivaut, au moins, à 45 minutes et, au plus, à 60 minutes

Spécialisation

Matière	3 ^{ème} année			
	Math/Physique	SVT	Sces Econo. et Soc.	LET/LA/Arts
	Nombre de périodes par cours			
Français / philosophie	4	4	5	5
Histoire / Géographie	2	2	3	3
Créole	2	2	2	3
Informatique	3	2	2	2
Education Physique et Sportive	1	1	1	1
Arts	-	-	-	4
Chimie Physiologie/Biologie Géologie	4	6	2	2
Sciences économiques et sociales	1	1	6	2
Mathématiques	8	5	5	2
Physique	4	4	1	1
Anglais	2	2	2	4
Espagnol	2	2	2	4
Education à la citoyenneté	2	2	2	2
Total Hebdomadaire	35	33	33	35
Total Annuel	1050	990	990	1050

NB. Une période équivaut, au moins, à 45 minutes et, au plus, à 60 minutes

Spécialisation

Matière	4 ^{ème} année			
	Math/Physique	SVT	Sciences Econo. et Soc.	LET/LA/Arts
	Nombre de périodes par cours			
Français / philosophie	4	4	4	6
Histoire / Géographie	2	2	5	3
Créole	2	2	2	2
Informatique	3	3	3	2
Education Physique et Sportive	1	1	1	2
Arts	-	-	-	6
Physiologie Géologie	3	6	2	2
Sciences économiques et sociales	-	-	6	2
Mathématiques	8	6	5	2
Physique	4	4	1	1
Anglais	2	2	2	4
Espagnol	2	2	2	4
Education à la citoyenneté	2	2	2	2
Total Hebdomadaire	32	34	35	34
Total Annuel	960	1020	1050	1020

NB. Une période équivaut, au moins, à 45 minutes et, au plus, à 60 minutes

Filière d'enseignement technologique

Spécialisation

Matière	3 ^{ème} année			
	STI	STT	STDR	STMS
	Nombre de périodes par cours			
Français / philosophie	3	4	3	3
Anglais	2	2	2	2
Espagnol	2	2	2	2
Créole	2	2	2	2
Histoire / Géographie	2	2	2	2
Mathématiques	4	3	4	2
Physique	2	-	2	2
Sciences Vie et Terre	2	-	2	1
Education à la citoyenneté	2	2	2	2
Enseignement de la filière	15	13	15	15
Education Physique et Sportive	1	1	1	1
Informatique	2	2	2	2
Total Hebdomadaire	37	33	37	36
Total Annuel	1110	990	1110	1080

NB. Une période équivaut, au moins, à 45 minutes et, au plus, à 60 minutes

Spécialisation

	4^{ème} année			
	STI	STT	STDR	STMS
Matière	Nombre de périodes par cours			
Français / philosophie	3	4	3	3
Anglais	2	2	2	2
Espagnol	2	2	2	2
Créole	2	2	2	2
Histoire / Géographie	2	2	2	2
Mathématiques	4	3	4	2
Physique	2	-	2	2
Sciences Vie et Terre	2	-	2	2
Education à la citoyenneté	2	2	2	2
Enseignement de la filière	13	13	13	13
Education Physique et Sportive	1	1	1	1
Informatique	2	2	2	2
Total Hebdomadaire	37	33	37	35
Total Annuel	1110	990	1110	1080

NB. Une période équivaut, au moins, à 45 minutes et, au plus, à 60 minutes

Filière d'enseignement pédagogique

Spécialisation

Matière	3 ^{ème} et 4 ^{ème} année	
	Nombre de périodes par cours	
	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Français / philosophie	4	4
Créole	2	1
Mathématiques	3	3
Sciences Vie Terre	3	3
Education Physique et Sportive	2	2
Physique	2	2
Anglais	2	2
Espagnol	2	2
Informatique	2	2
Sciences économiques et sociales	2	2
Enseignement de la filière	10	11
Total Hebdomadaire	34	35

NB. Une période équivaut, au moins, à 45 minutes et, au plus, à 60 minutes

VIII. PROGRAMME CADRE D'INFORMATIQUE

8.1 SERIE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES, ET FILIÈRE D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE - TABLEAU SYNOPTIQUE

		1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	4 ^{ème} Année
Thèmes	Contenus				
SYSTEME INFORMATIQUE	Définition et Vocabulaire de Base	Définition <ul style="list-style-type: none"> • information • Traitement • Informatique • système informatique 			
	Structure de base de l'ordinateur	-Schéma fonctionnel d'un ordinateur. -Périphériques. -Composants internes d'un ordinateur			
	Types de Logiciels	Les logiciels de base	Les logiciels d'application		
Logiciel	Système d'exploitation	-Fonctionnalités de base d'un système d'exploitation. -Environnement d'un système d'exploitation. -Gestion des fichiers/dossiers.	Différence entre Système d'exploitation et logiciel		
	Traitement	-Fonctionnalités. -Environnement de travail. -Elaboration d'un document : <ul style="list-style-type: none"> -Saisie ; -Mise en forme ; -Insertion d'objets ; -Mise en page ; -Impression. 			
	Tableur	-Fonctionnalités. -Environnement de travail. -Elaboration d'un tableau <ul style="list-style-type: none"> -Formules -Adressage -Fonctions 	-Consolidation des données avec des références 3D -Masquer et protéger des zones de la feuille -Enregistrement des affichages de feuille personnalisés -Contrôle des sauts de page et la numérotation des pages	-Définition, conception de macro. -Définition, conception de liste. -Définition, conception de graphique.	

		1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	4 ^{ème} Année
Thèmes	Contenus				
Logiciel	Graphiques	Connaissance des Logiciels	Définition de graphique	Connaissance de l'environnement de travail d'un logiciel	Pouvoir l'utiliser à bon escient
	Base de donnée	Connaissance des Logiciels	Définition de Base de données	Pouvoir travailler avec les logiciels de base de données.	Connaissances sur les SGBD.
	Présentation	Connaissance des logiciels	-Fonctionnalités -Environnement de travail -Elaboration de présentation : -Diapositive -Insertion d'image -Dessiner des objets	Modification de la diapositive. Ajout d'apparence à une présentation.	Maîtriser un logiciel de présentation
Algorithmique et Programmation	Notion d'algorithme		Notion de Constante, de Variable, de Type		
	Instructions de base		-Lecture -Ecriture -Affectation		
	Structures de contrôle de base			-Séquentielle -Sélective	
	Langages de programmation			Connaissance sur les langages de Programmation Initiation à la Programmation	Transcription d'algorithme
Réseaux et Internet	Réseau informatique		Définition de Réseau informatique Typologie de réseaux Avantages d'un réseau		
	Réseau Internet	-Définition -Avantages et inconvénients -Services -Connexion (LAN et WLAN) -Apprendre à utiliser l'Internet	Capacité de faire des recherches exhaustives sur la toile d'araignée.	Perfectionnement des connaissances quant à l'utilisation de l'Internet	-Capacité de présenter un site statique -Pourvoir faire la différence entre un site Statique et un site dynamique

8.2 FILIÈRE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRALE (SAUF SÉRIE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES) ET FILIÈRE PÉDAGOGIQUE- TABLEAU SYNOPTIQUE

		1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	4 ^{ème} Année
Thèmes	Contenus				
SYSTEME INFORMATIQUE	Définition et Vocabulaire de Base	Définition <ul style="list-style-type: none"> • information • Traitement • Informatique • système informatique 			
	Structure de base de l'ordinateur	-Schéma fonctionnel d'un ordinateur. -Périphériques. -Composants internes d'un ordinateur			
	Types de Logiciels	Les logiciels de base	Les logiciels d'application		
Logiciel	Système d'exploitation	-Fonctionnalités de base d'un système d'exploitation. -Environnement d'un système d'exploitation. -Gestion des fichiers/dossiers.	Différence entre Système d'exploitation et logiciel		
	Traitement	-Fonctionnalités. -Environnement de travail. -Elaboration d'un document : <ul style="list-style-type: none"> -Saisie ; -Mise en forme ; -Insertion d'objets ; -Mise en page ; -Impression. 			
	Tableur	-Fonctionnalités. -Environnement de travail. -Elaboration d'un tableau <ul style="list-style-type: none"> - Formules -Adressage -Fonctions. 	-Consolidation des données avec des références 3D -Masquer et protéger des zones de la feuille -Enregistrement des affichages de feuille personnalisés -Contrôle des sauts de page et la numérotation des pages	-Définition, conception de macro. -Définition, conception de liste. -Définition, conception de graphique.	

		1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	4 ^{ème} Année
Thèmes	Contenus				
Logiciel	Graphiques	Connaissance des Logiciels	Définition de graphique	Connaissance de l'environnement de travail d'un logiciel	Pouvoir l'utiliser à bon escient
	Base de donnée	Connaissance des Logiciels	Définition de Base de données	Pouvoir travailler avec les logiciels de base de données.	Connaissances sur les SGBD.
	Présentation	Connaissance des logiciels	-Fonctionnalités -Environnement de travail -Elaboration de présentation : -Diapositive -Insertion d'image -Dessiner des objets	Modification de la diapositive. Ajout d'apparence à une présentation.	Maîtriser un logiciel de présentation
Algorithmique et Programmation	Notion d'algorithme		Notion de Constante, de Variable, de Type		
	Instructions de base		-Lecture -Ecriture -Affectation		
	Structures de contrôle de base				
	Langages de programmation				
Réseaux et Internet	Réseau informatique		Définition de Réseau informatique Typologie de réseaux Avantages d'un réseau		
	Réseau Internet	-Définition -Avantages et inconvénients -Services -Connexion (LAN et WLAN) -Apprendre à utiliser l'Internet	Capacité de faire des recherches exhaustives sur la toile d'araignée.	Perfectionnement des connaissances quant à l'utilisation de l'Internet	-Capacité de présenter un site statique -Pourvoir faire la différence entre un site Statique et un site dynamique

IX. PROGRAMME DÉTAILLÉ D'INFORMATIQUE DE LA 1^{ÈRE} ANNÉE DU SECONDAIRE

Thème	Compétences	Contenus	Suggestions d'activités d'apprentissage
SYSTÈME INFORMATIQUE	<p>Maîtriser les technologies de base relatives au fonctionnement d'un système informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir des termes clés • Distinguer les différents constituants d'un système Informatique • Connaître les constituants de l'ordinateur • Comprendre le fonctionnement des constituants de l'ordinateur • Connecter les principaux périphériques externes de l'ordinateur (Souris, Clavier, Moniteur, ...) • Savoir les notions de logiciel • Connaître les logiciels de base 	<p>Définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information • Traitement • Informatique • Système d'Information (SI) • Ordinateur • Logiciel • Système d'exploitation • Matériel • Périphérique 1) Entrée 2) Sortie <p>Schéma fonctionnel d'un ordinateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Périphériques : <ul style="list-style-type: none"> • Entrée (clavier, souris) • Sortie (Imprimante, Moniteur ou Écran) • Composants Internes d'un Ordinateur <ul style="list-style-type: none"> • Unité centrale de traitement • Mémoire principale (RAM et ROM) • Bus (Slot ou Fentes) <p>Différents types de logiciel</p> <ul style="list-style-type: none"> • logiciel de traitement • logiciel de Présentation • logiciel de Base de données • logiciel de comptabilité Informatisée • logiciel de Statistiques • logiciel de jeux • logiciel d'enseignement • logiciel de publication assistée par Ordinateur (PAO) • logiciel de conception assistée par Ordinateur (CAO) 	<p>Les définitions des différents concepts doivent être simples, correctes et concises ;</p> <p>Appuyer les différentes définitions par des exemples ;</p> <p>Toute définition doit être construite à partir d'activités menées par les élèves, encadrées et soutenues par l'enseignant ;</p> <p>L'exploration de la structure d'un ordinateur doit être faite en abordant l'aspect fonctionnel ;</p> <p>Il est conseillé d'éviter les développements trop théoriques et trop techniques ;</p> <p>Il est souhaitable de s'appuyer sur toute aide didactique utile (schémas, images, composants révoqués, présentations sur CD, sur des sites Web...) ;</p> <p>Il est utile de consacrer une partie du temps (15 à 30 mns) à un exposé sur l'histoire de l'informatique ;</p> <p>Concernant les domaines d'application de l'informatique, il est judicieux de procéder par des exposés, des recherches, des tables rondes animées par les élèves.</p>

Thème	Compétences	Contenus	Suggestions d'activités d'apprentissage
LOGICIEL	<p>Utiliser avec aisance le système d'exploitation et ses commandes</p> <p>Gérer rationnellement son ordinateur en utilisant les fonctionnalités de base d'un système d'exploitation</p> <p>Rechercher des informations sur un support de stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de support de stockage • Arborescence • Explorateur • Nom et extension d'un fichier • Caractères génériques <p>Exploiter efficacement un logiciel de traitement de textes</p> <p>Augmenter la productivité et améliorer la qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de logiciel, de fichier, de dossier • Utilitaires (dessin, image, son) • Texteur • Créer un document avec des hyperliens • Intégrer des objets de différents formats dans un même document <p>Connaître l'environnement d'un tableur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cellule/Types de données • Adresse • Formule • Fonction <p>Savoir différencier le logiciel de présentation du logiciel de base de données et aussi du logiciel de graphique.</p>	<p>Définition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commandes • Systèmes d'exploitation • MS-DOS <p>Identification et différence des commandes internes et externes</p> <p>Gestion des fichiers et des dossiers</p> <p>Différence entre un système d'exploitation simple et système d'exploitation à interface (GUI)</p> <p>Démarrage de Windows</p> <p>Les composants du bureau</p> <p>La barre des tâches</p> <p>Les motifs de fond (Background) et Economiseur d'écran</p> <p>Changement de la date et de l'heure du système</p> <p>Etude de l'aide de Windows (Help)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les notions de fichiers, de dossiers, de raccourcis • Exécution d'un programme <p>Recherche d'un fichier ou d'un répertoire</p> <p>Création, Déplacement, Copiage, Effacement d'un dossier, d'un fichier et d'un raccourci</p> <p>Logiciel de traitement de texte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition • Fonctionnement • Environnement de travail • Elaboration d'un document <ul style="list-style-type: none"> • Saisie de texte et correction automatique en cours de frappe • Mise en forme • Insertion d'objet • Mise en Page <ul style="list-style-type: none"> • Définir les marges • Créer des en-têtes et pieds de Page • Insérer des sauts de pages • Impression <p>Logiciel de calcul (Tableur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition • Fonctionnement et Environnement de travail • Réalisation de document. <p>Logiciel de Présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition <p>Logiciel de base de données</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition <p>Logiciel de Graphiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition 	<p>Il est indispensable d'investir les pré requis des élèves dans le module 1 (types de logiciels) ;</p> <p>Les activités de ce module sont articulées autour des logiciels disponibles (types et versions) ;</p> <p>L'exploration de l'environnement graphique de chaque logiciel doit se faire progressivement selon les besoins et peut s'étaler sur la durée du module ;</p> <p>Il est utile d'utiliser des outils de présentation et d'illustrations disponibles (vidéo projecteur, data show, réseau, CD,...) ;</p> <p>Les documents utilisés comme support de travaux pratiques doivent être courts, objectifs et suscitant un intérêt personnel de l'élève ;</p> <p>Les activités autour des différents logiciels doivent être problématisées.</p> <p>Comme il est à signaler que les ateliers directs sont à éviter ;</p> <p>Le travail ne doit pas être axé sur le logiciel lui-même, mais l'approche sera centrée sur son utilisation, tout en montrant ses principales possibilités ;</p> <p>L'enseignant doit veiller à ce que chaque élève bénéficie d'un temps de manipulation ;</p> <p>L'enseignant est appelé à favoriser des démonstrations et des activités pratiques sur machine. En effet, "une démonstration vaut mieux qu'une longue explication";</p> <p>L'enseignant doit veiller à la bonne constitution des groupes d'élèves, afin de faciliter l'apprentissage par les paires et l'apprentissage collaboratif ;</p> <p>Il est utile d'adopter une pédagogie par projets aidant l'élève à s'auto documenter, s'auto former et s'auto évaluer.</p>

Thème	Compétences	Contenus	Suggestions d'activités d'apprentissage
RÉSEAUX ET INTERNET	<p>Exploiter pertinemment les principaux services d'Internet à des fins de recherche et de communication.</p> <p>Rechercher des informations sur le Web</p> <p>Accéder à un site via une adresse (U.R.L)</p> <p>Naviguer sur le Web</p> <p>Interroger un annuaire ou un moteur de recherche en vue d'une recherche simple ou avancée</p> <p>Récupérer les résultats de la recherche</p>	<p>Définition des notions de base</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internet • World Wide Web • Réseaux Internet <p>Avantage et Inconvénient</p> <p>Services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Web • Courrier électronique • Chat pédagogique • Recherche à l'aide des moteurs <p>Types de Connexion</p> <ul style="list-style-type: none"> • LAN (Local Area Network) • WAN (Wide Area Network) <ul style="list-style-type: none"> • Définition • Importance <p>Avantage et Inconvénient</p>	<p>L'introduction de la notion de réseau doit être initiée à partir de contextes tirés de la vie quotidienne ;</p> <p>L'introduction de la typologie du réseau Internet doit être basée sur des schémas ;</p> <p>Les élèves doivent être suffisamment familiarisés avec l'outil informatique en tant que moyen efficace de consultation et de transmission à distance des informations;</p> <p>L'utilisation de l'Internet doit faire l'objet d'un respect d'éthique et de valeurs sociales, religieuses et citoyennes ;</p> <p>Donner davantage d'importance à la dimension pédagogique des Technologies d'Information et de Communication "TIC", en les liant aux besoins et intérêts personnels des élèves et aux contextes réels.</p>

X. GRILLE DE PROGRESSION INDICATIVE

Le programme détaillé d'Informatique pour la 1^{ère} année du secondaire sera fait sur une durée de soixante (60) périodes pour l'année soit deux (2) périodes par semaine.

Ce programme mettra en évidence les compétences visées relatives à chaque domaine d'action pour la première année du secondaire, ainsi que les ressources mobilisées pour chaque compétence (Savoir, Savoir faire, Savoir être).

	Activité Informatique	Horaires
1	Systeme Informatique	4 Périodes
2	Logiciel	50 Périodes
3	Réseaux et Internet	6 Périodes
	Total	60 Périodes